



## SHAMPOOING CARROSSERIE ALIMENTAIRE



- ▶ **SNET 250 a été élaboré pour éliminer sans action mécanique le film routier des carrosseries de tous types de véhicules : voitures, poids lourds, bus, cars, ambulances, véhicules militaires, engins de TP, matériels agricoles...**
- ▶ **Dégraissage des intérieurs de camions frigorifiques, nettoyage des bâches, châssis, moteurs...**
- ▶ **Utilisable à froid et en eau dure, par pulvérisation, en machine automatique (portique de lavage), par haute pression, ou au canon à mousse.**
- ▶ **Sans attaque sur le verre, la peinture, les bâches, l'aluminium, le plastique et le chrome (à la dilution d'emploi).**
- ▶ **Ne laisse ni trace, ni auréole après séchage.**
- ▶ **Parfum agréable, mousse onctueuse.**
- ▶ **Laisse un aspect brillant.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ▶ **Sans potasse, sans phosphate, tensioactifs biodégradables conformément au règlement détergent CE 648/2004.**

### APPLICATION

#### Nettoyage par pulvérisation :

Diluer SNET 250 entre 3 et 10 % dans l'eau froide. Laisser au contact pendant 3 à 5 minutes, et rincer la surface traitée avant séchage. Toujours pulvériser du bas vers le haut. Régler la pression entre 75 et 100 bars, débit d'eau 11/12 litres minute. Dans le cas d'un véhicule de gabarit important, pratiquer cette opération en deux temps si nécessaire.

#### Canon à mousse :

Diluer le produit de 5 % à 10 % dans l'eau. Laisser agir durant 4 à 5 minutes et rincer comme indiqué précédemment.

#### Centres de lavage haute pression :

Diluer le produit de 1 à 10 % dans l'eau froide selon l'importance de la salissure. Laisser agir durant 1 à 2 minutes et rincer abondamment.

### CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide limpide

Densité à 20 °C : 1,05.

pH (5 %) : 12,2.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne jamais laisser sécher le produit sur la carrosserie avant rinçage. Le produit pur peut mater les peintures. Eviter de laver en plein soleil. Sur tous revêtements sensibles (peinture refaite ou présentant un vieillissement avancé, plastique chromé...), un essai préalable est recommandé. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2832-0118



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

